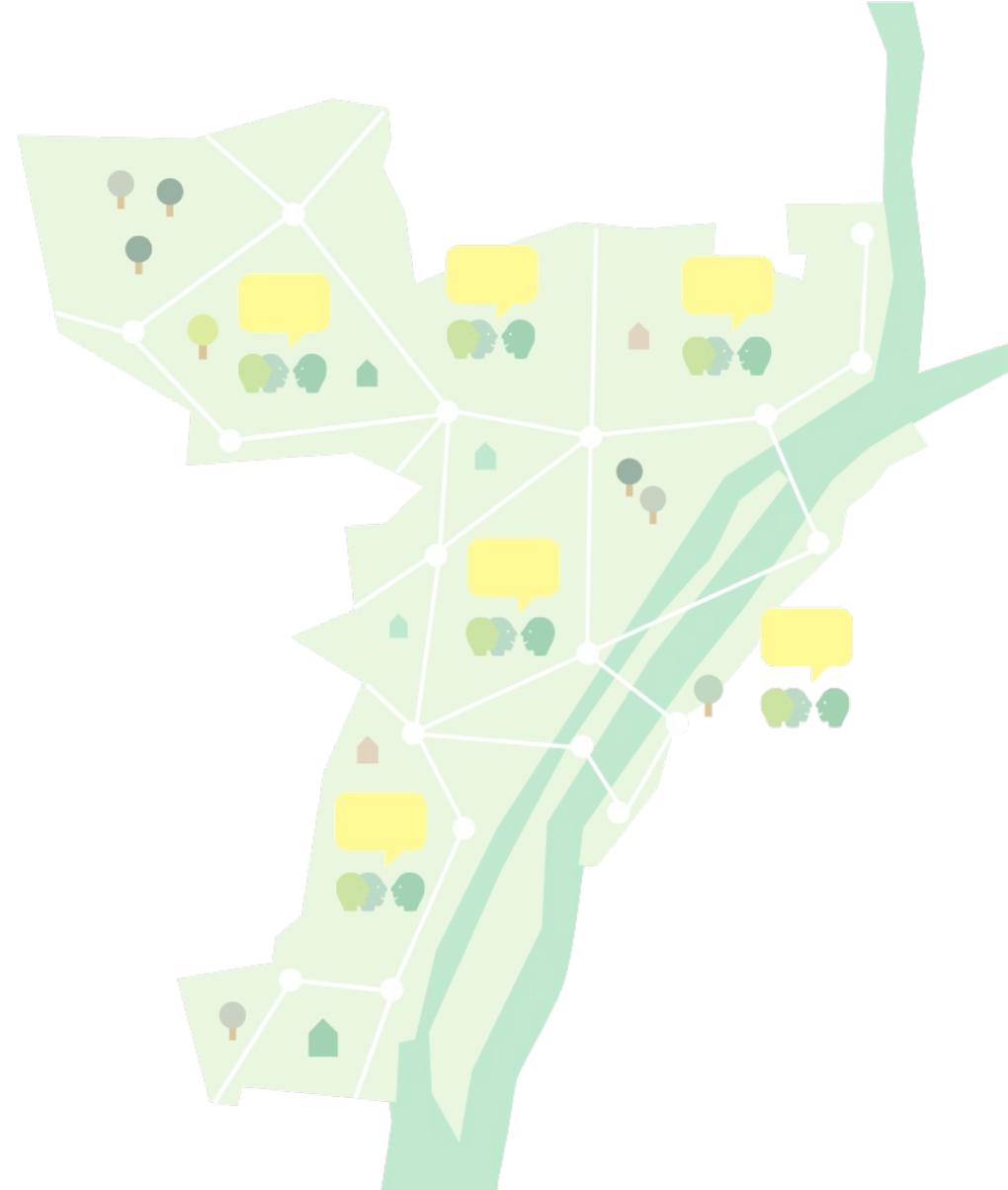


Contribution

par le Conseil de quartier Centre Ville

Rénovation de la rue de la Gare
à Andrésy



Contexte

Dans le cadre de la rénovation de la rue de la Gare à Andrésy programmé durant l'été 2023, le Conseil de quartier Centre Ville a effectué un travail auprès des riverains de cette rue afin que soient bien prises en compte leurs problématiques.

Cette contribution rassemble différents points soulevés par les riverains et est adressée à la ville d'Andrésy ainsi qu'à la Communauté Urbaine GPS&O en charge de la réalisation de ces travaux.

Les propositions effectuées doivent d'abord être envisagées comme une façon de souligner un problème et pas comme la volonté de se substituer aux professionnels.

Plan de situation

Les remarques sont rassemblées par zones numérotées.

En rose, les zones détaillées dans les pages suivantes.

En bleu clair, les sorties de garages actuelles ou à venir

En bleu foncé, le futur plateau



Remarques globales

- Le trottoir de droite (en descendant) est confirmé comme le trottoir utilisé naturellement par les piétons
- La vitesse des véhicules descendants est perçue comme importante, en particulier les bus.
- Quelques voitures remontant arrivent assez vite au niveau du carrefour Maurice Berteaux/Rue de la Gare. Cet effet est encore plus présent la nuit tombée.



Zone 1

Maison, 1 impasse de la Gare

Ce point est probablement hors du périmètre mais laissé pour information car il impactera le futur chantier voirie lié au projet Gare

Des problèmes d'affaissement de la chaussée et de fissures le long de la façade ainsi qu'à l'intérieur de la maison tout le long de l'IPN sont remontées par le propriétaire. Il a effectué des injections de béton pour stabiliser son mur.

- Une prise de contact des services compétents serait bienvenue pour éviter tout futur litige.
- Le panneau historique « Eden Roc » apposé devant chez lui pourrait être mieux positionné car il prête à confusion.



Zone 2a

Annonce de la descente

Une demande de ralentissement émane des différents riverains rencontrés avec plusieurs propositions.

- Installer un panneau clignotant rappelant le 30 sur le poteau situé avant le cabinet notarial
- Installer un panneau annonçant des ralentisseurs sur ce même poteau ?



Zone 2b

Trottoir

Le revêtement du trottoir est abîmé.
Un abaissé de trottoir est présent sans raison apparente.

→ Refaire le trottoir et l'abaissé

Vitesse des véhicules en montant

→ Le positionnement d'un système de ralentissement juste avant l'entrée du parking situé en haut à gauche de la montée serait un plus



Zone 2c

Croisement des bus

Dans la première moitié de la descente le croisement de deux bus est difficile. Il arrive régulièrement que le bus descendant monte sur le trottoir.

- Les riverains pensent qu'il ne faudrait pas mettre de barrières pour protéger le trottoir, car cela empêcherait le croisement.



Zone 3

Dans cette zone, seul les riverains et les utilisateurs de véhicules garés utilisent le trottoir.

Beaucoup de place est perdue inutilement avec le positionnement des poteaux et barrières qui pourraient être supprimés en partie pour récupérer pour du stationnement

La contrainte principale est de permettre la sortie des véhicules, en particulier au niveau du 10, qui entre et sort avec un angle droit. L'espace délimité actuel est le bon.



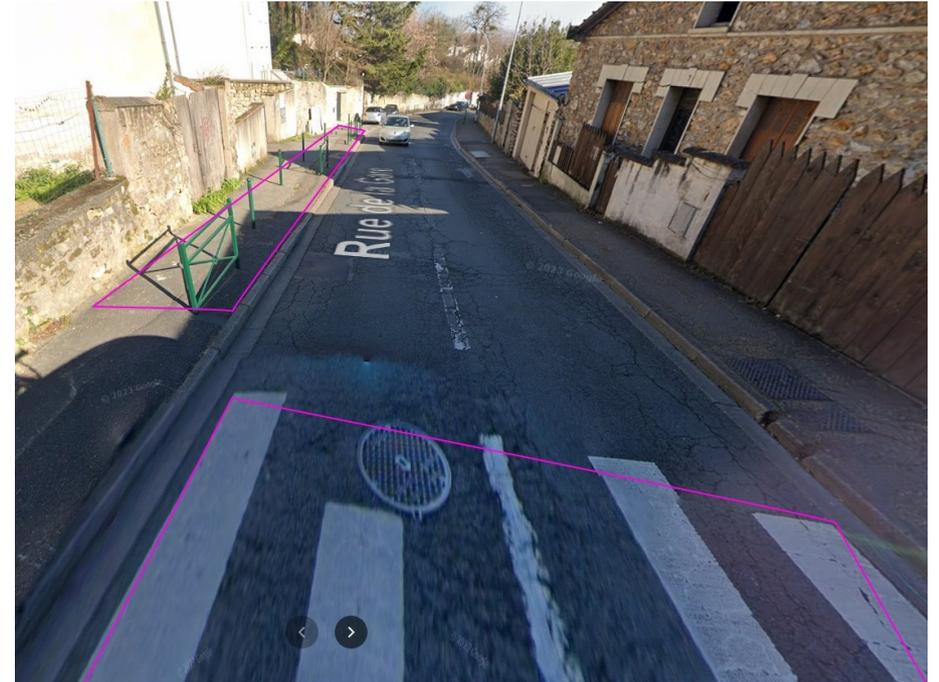
Zone 3

Sortie de parking et stationnement

- Mettre simplement des barrières perpendiculairement pour garantir la sortie des garages
- Supprimer les poteaux et ajouter des places de stationnement

Circulation

- Envisager une façon de ralentir les véhicules descendants
- Éclairer les passages piétons d'une couleur différente la nuit ?



Zone 4

Dans cette zone, seul les riverains et les utilisateurs de véhicules garés utilisent le trottoir.

→ Serait-il possible d'ajouter des places de stationnement ?

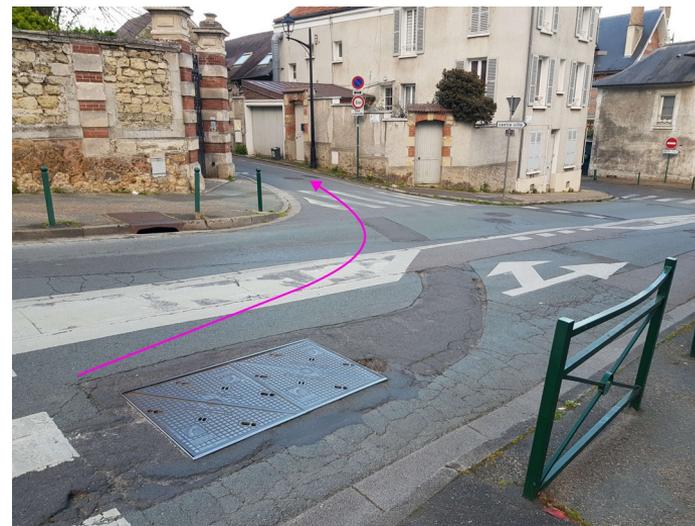


Zone 5

Malgré le trafic, la circulation se fait assez bien sur ce grand carrefour.

Problèmes soulignés

- Comment empêcher l'arrivée de camions grand gabarit qui ne peuvent tourner dans les rues ? Un accident a eu lieu.
- Les véhicules descendant qui empruntent la rue des Courcieux ont tendance à couper le virage



Zone 6

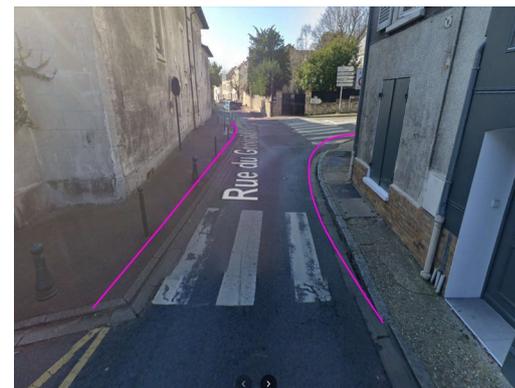
Dans cette zone plusieurs sorties de garage existent. Nous n'avons pas pu rencontrer tous les riverains. Les autres riverains n'ont pas remonté de problèmes particuliers autre que la visibilité en sortant des parkings.

La mise en place du plateau surélevé questionne les riverains sur la gestion des eaux de pluies. En particulier autour du 2 rue de la Gare (6a et 6b).

- L'abaissé de trottoir au niveau du passage piéton (6b) est à reprendre car il ne semble pas au norme, et lorsqu'il pleut l'eau est retenue sur la chaussée au même endroit.

Le trottoir en 6c est particulièrement étroit, le croisement de deux personnes n'est pas possible.

- Le plateau pourrait-il permettre de donner plus d'espace aux piétons ?



**conseils
de quartier
ANDRÉSY**

